



Ville de  
Breil sur Roya

## **AVIS DE PUBLICATION DE CONSTAT D'ABANDON MANIFESTE**

Par un procès-verbal provisoire du 12 mars 2025, il a été constaté l'état d'abandon manifeste des bâtiments situés Rue du Collet à BREIL-SUR-ROYA (06540), sur les parcelles cadastrées section E numéros 422 et 423.

Propriétaire connu : Monsieur Stéphane SOUIL

Au sens des articles L.2243-1 à L.2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Ce procès-verbal peut être consulté dans les conditions suivantes :

- En mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat de Monsieur le Maire
- Sur le site de la commune : [www.ville-breil-sur-roya.fr](http://www.ville-breil-sur-roya.fr)

Fait à BREIL-SUR-ROYA, le 12 mars 2025.

Le Maire,

Sébastien OLHARAN.